



Département des Alpes-de-Haute-Provence

# COMMUNE D'ENTREVAUX

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1/04/2021

---

L'an deux mille vingt et un, le premier du mois d'avril le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente, en séance à huis-clos, sous la présidence de Monsieur Lucas GUIBERT, Maire.

**Etaient présents** : Éric BONIFASSI, Hélène CASPARI, Daniel COTTON, Gérard DONNINI, François FERAUD, Stéphane LECAS, Franck ROUGEAUD.

**Absents** : Paola BOYRON, Muriel CHRISTIAN, Michèle GENIEYS, Valérie TASSIN.

**Pouvoirs** : Monsieur Joël GIVERSO a donné pouvoir à Hélène CASPARI.  
Monsieur Jean-Michel GUIBERT a donné pouvoir à Monsieur Lucas GUIBERT.

---

### **ORDRE DU JOUR :**

- **Composition CCAS.**
- **Composition Caisse des Ecoles.**
- **Délégué membre AGEDI.**
- **Désignation suppléant Syndicat mixte Villages et Cités de Caractères.**
- **Membre commission Appel d'Offres.**

Secrétaire de Séance : Daniel COTTON.

Rédaction : Christine ROBARDET

I. **APPROBATION DE LA PAGE DES SIGNATURES ET DU PROCES-VERBAL  
DU 8 FEVRIER 2021.**

Le maire ouvre la séance. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Il soumet à l'assemblée le procès-verbal du 8 février ainsi que la page des signatures du 8 février 2021. Adoptés à l'unanimité.

## II. COMPOSITION CCAS.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 10 juillet 2020 fixant à quatre le nombre d'élus au conseil d'administration du CCAS.

Au vu de la démission de Madame Eliane TERRIN membre élu, il est nécessaire de la remplacer.

Il est procédé au vote. Après dépouillement est élue :

- Michèle GENIEYS.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

## III. COMPOSITION CAISSE DES ECOLES.

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 10 juillet 2020 sur la composition de la Caisse des Ecoles.

Madame Eliane TERRIN ayant démissionné, il est nécessaire d'en revoir la composition.

Le conseil municipal ouï l'exposé du Maire revoit la composition comme suit :

Est nommé : Stéphane LECAS.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

## IV. DELEGUE MEMBRE AGEDI.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 10 juillet 2020.

Au vu de la démission de Madame Eliane TERRIN membre élu, il est nécessaire de la remplacer.

Après débat est nommé :

- Lucas GUIBERT.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

## V. DESIGNATION SUPPLEANT SYNDICAT MIXTE VILLAGES ET CITES DE CARACTERES.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 10 juillet 2020.

Au vu de la démission de Madame Eliane TERRIN membre élu suppléante, il est nécessaire de la remplacer.

Après débat est nommé :

- Éric BONIFASSI.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

VI. MEMBRE COMMISSION APPEL D'OFFRES.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 10 juillet 2020.

Au vu de la démission de Madame Eliane TERRIN membre élu, il est nécessaire de la remplacer.

Après débat est nommé :

- Gérard DONNINI.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fin de séance à 20h15.